



GUIDE DES FORMALITÉS REQUISES AUX CONCOURS DIRECTS D'ENTRÉE EN 2023 À L'ENA

Ce guide est conçu pour expliquer les opérations à accomplir en vue de faire pleinement acte de candidature aux concours directs d'entrée en **2023** à l'École Nationale d'Administration (**ENA**).

Les instructions ci-après énumérées doivent être fidèlement observées par l'ensemble des candidats.

L'objectif est d'organiser des concours transparents.

I- LES PRÉREQUIS

- 1 se rendre sur la plateforme unique de gestion des concours administratifs MFPMA-ENA ;
- 2 télécharger les arrêtés d'ouverture des concours de l'ENA visés ;
- 3 lire attentivement les conditions de candidature ;
- 4 s'assurer de satisfaire aux conditions de candidature ;
- 5 se munir de sa pièce d'identité (CNI, Passeport, Attestation d'Identité avec photo) en cours de validité et de son ou ses diplôme(s) ;
- 6 s'enregistrer sur la plateforme en utilisant l'option « s'inscrire maintenant » ;
- 7 créer son espace candidat à l'aide d'identifiants uniques ;
- 8 téléverser les copies scannées des diplômes requis et de la pièce d'identité.

NB : le téléversement des copies scannées des diplômes requis et de la pièce d'identité peut se faire au cours de l'enregistrement en ligne ou ultérieurement dans l'espace du candidat.

II- LE PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS DE COURS DE PRÉPARATION ET DE PRISE DE VUE (14.000 FRANCS CFA)

- 1 disposer d'un compte Orange Money ou MTN Mobile Money ou Moov Money (Flooz) approvisionné ;
- 2 se connecter à son espace candidat ;
- 3 effectuer le paiement, peu importe les cycles souhaités ;
- 4 imprimer le reçu.

NB : les cours de préparation sont obligatoires pour l'ensemble des candidats et payables une fois, peu importe le nombre de concours.



III- LE PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS DE CONCOURS (26.500 FRANCS CFA)

- 1 disposer d'un compte Orange Money ou MTN Mobile Money ou Moov Money (Flooz) approvisionné ;
- 2 se connecter à son espace candidat ;
- 3 sélectionner le concours souhaité ;
- 4 effectuer le paiement en ligne ;
- 5 imprimer le reçu.

NB : les frais pour un concours supplémentaire s'élèvent à 15.000 francs CFA.

IV- LA PRISE DE VUE

- 1 se connecter à son espace candidat ;
- 2 prendre un rendez-vous pour la prise de vue ;
- 3 se rendre à la date indiquée, au lieu choisi, muni de sa fiche de candidature en trois (03) exemplaires, pour effectuer sa prise de vue.

NB : la prise de vue peut se réaliser aussi bien à l'ENA que dans les Directions Régionales opérationnelles de la Fonction Publique (Abengourou, Abidjan, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, San-Pedro et Yamoussoukro).

RAPPEL

- 1- TOUTES CES ÉTAPES SONT OBLIGATOIRES ;**
- 2- SEULS LES CANDIDATS ADMISSIBLES SERONT TENUS DE DÉPOSER UN DOSSIER PHYSIQUE DE CANDIDATURE À L'ENA. ILS DEVRONT, POUR CE FAIRE, S'ACQUITTER DE 4.000 FRANCS CFA CONSTITUANT LES FRAIS D'ENVELOPPE TIMBRÉE ET DE POCHETTE.**